

CONFIDENCES

INDEMNISATION DE LA SÉCHERESSE 2003... Comment obtenir une juste indemnisation pour les victimes de la sécheresse 2003 est l'objectif d'une conférence publique qui se tient ce matin, 1^{er} avril, au Sénat en présence des ministres concernés. Cette sécheresse 2003 n'avait en effet, pas été reconnue catastrophe naturelle. C'est Eric Doligé, sénateur, président du Conseil général du Loiret qui est président du groupe de travail sur le sujet et c'est Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui interviendra à la tribune.